

COMMUNE DE OUERRE

Département d'Eure-et-Loir

Arrondissement : DREUX

Compte rendu de la séance du mercredi 17 novembre 2021

Etaient présents :

Madame Aline CARRÉ, Madame Martine MAILLARD, Madame Clémentine FISSON, Monsieur Roland RUFFAUT, Monsieur Philippe GROSSET, Madame Brigitte AUZOU, Madame Marie-Laure DESMOULINS, Monsieur Jérôme FÉRÉ, Monsieur Patrick VASSEUR, Monsieur Pascal OUDET

Etaient absents :

Madame Sonia HENRY représentée par Madame Martine MAILLARD
Madame Sandrine MASSELIN, Monsieur Matthieu TAMBURRO, Monsieur Xavier VOISIN

Secrétaire(s) de la séance :

Madame Martine MAILLARD

ELECTION D'UN DELEGUE AU SIRP (DE 2021 031)

Vu la délibération du conseil municipal du 21 octobre 2021 portant élection de Mme ALLARD Anne-Cécile en tant que déléguée au SIRP,

Vu le courrier provenant du contrôle de légalité de la Préfecture d'Eure et Loir indiquant que Madame ALLARD ne peut être déléguée au motif qu'elle n'est pas membre du conseil municipal, car depuis le renouvellement général des conseils municipaux de 2020, le 3ème alinéa de l'Article L.5212-7 est plus restrictif et dispose que « le choix du conseil municipal peut porter uniquement sur l'un de ses membres. »

Par conséquent le conseil municipal doit procéder à l'élection d'un délégué,

Vu la candidature de M. FÉRÉ Jérôme, le conseil municipal procède, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages,

Premier tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 11

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 6

A obtenu : M. FÉRÉ Jérôme 11 (onze) voix

M. FÉRÉ Jérôme ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué titulaire.

Le conseil municipal désigne M. FÉRÉ Jérôme délégué titulaire en remplacement de M. MATELET Christian et transmet cette délibération à la présidente du SIRP.

REMPLACEMENT D'UN EMPLOYE COMMUNAL

Après 10 années de services au sein de la commune, M. Laurent Ricolleau, employé communal, a donné sa démission et le poste est aujourd'hui vacant.

Mme CARRÉ et M. RUFFAUT étudient les conditions de recrutement en remplacement de cet agent : définition des besoins, fiche de poste, évaluation d'une annualisation du temps de travail en fonction des besoins en été et en hiver. Ils s'appuient sur les conseils du Centre de Gestion, ainsi que les retours d'expérience de communes avoisinantes.

En attendant ce recrutement et pour parer aux travaux indispensables d'entretien de la commune, le centre de gestion peut mettre à disposition une personne

temporairement. Une convention de mission a ainsi été signée entre le centre de gestion et la commune de Ouerre pour la mise à disposition d'un agent deux jours par semaine à raison de 7h par jour à compter du 23 novembre jusqu'au 16 décembre 2021.

En réponse aux questions et remarques des membres du conseil municipal, Mme CARRÉ confirme que ce recrutement se fera dans un premier temps en CDD afin de mesurer le degré de compétences, d'autonomie et d'initiative de l'employé avant d'engager la commune sur la titularisation de la personne recrutée.

Mme FISSON aborde les interventions en régie, effectuées par l'employé communal en soutien du SIRP sur l'école de Ouerre. Le SIRP ne peut effectivement pas recruter un employé pour ces interventions, mais doit s'organiser pendant la période transitoire actuelle, avec les autres communes du regroupement.

M. VASSEUR pense qu'il faut recruter une personne à temps plein pour la commune car il y a toujours des besoins.

COMMISSION ENFANCE JEUNESSE FAMILLE

- Mme FISSON fait état d'une bonne participation à la fête d'halloween, une quarantaine d'enfants ont répondu présents.

- Des informations seront indiquées dans le prochain Oréen à propos du concours des décorations de Noël.

COMMISSION URBANISME

M. GROSSET présente le dossier d'urbanisme déposé :

- une déclaration préalable de Mme OSTROM, 10 rue des châtaigniers à Fontaine, pour la construction d'un abri de jardin en bois.

COMMISSION TRAVAUX

MR RUFFAUT présente les sujets en cours

Salle polyvalente :

AJ Fermetures a été retenu pour le changement des menuiseries.

Des conseils et devis sont en cours sur le chauffage.

Entretien de la commune :

Des devis sont en cours pour l'élagage d'arbres sur la commune

L'épisode de vent a provoqué la chute d'un arbre au stade, un autre serait malade.

MR RUFFAUT étudie également les conditions et tarifs d'intervention de prestataires pour des travaux tels que des tailles de haies.

Eclairage public :

Le renforcement de l'éclairage place de la Libération à Fontaine est en bonne voie.

Mme DESMOULINS et MR RUFFAUT suivent les interventions des entreprises (terrassement par l'entreprise Rappasse et poste éclairage par SES).

COMMISSION MANIFESTATIONS COMMUNALES

- Mme MAILLARD indique que le repas des aînés s'est très bien déroulé et la prestation du magicien a été appréciée par tous.

- Le marché de Noël aura lieu dimanche 5 décembre de 10h à 18h à la salle polyvalente ; quatorze exposants sont déjà inscrits, une partie des exposants sera installée à l'intérieur de la salle et une autre partie sous des barnums dans la cour de la mairie, une prise de photos avec le Père Noël sera possible de 15 à 17h. Les bénéfices de la buvette et de la vente de crêpes seront reversés au profit du Téléthon. Une information par affiches, voie de presse...sera faite en amont.

La mise en place des décorations de Noël de la commune avec les habitants se fera samedi 4 décembre en matinée.

- L'arbre de Noël aura lieu dimanche 12 décembre ; la distribution des jouets se fera aux abris-bus de Prémont et Ouerre le matin, et de Fontaine l'après-midi avec le partage d'une boisson chaude.

COMMISSION COMMUNICATION

Oréen

M. GROSSET informe que le prochain Oréen est en cours de réalisation, la commission se réunit le 23 Novembre pour finaliser ce numéro.

Bulletin annuel

M. GROSSET invite tous les conseillers à relancer leurs contacts pour les annonceurs, car ceux-ci n'ont pas encore tous répondu.

Une réunion de la commission est prévue le 30 novembre pour avancer sur la préparation du bulletin.

COMMISSION SECURITE

Un chiffrage des travaux à prévoir est en attente de la part de ELI-Ingénierie.

Mme CARRÉ rappelle que ce chiffrage est primordial pour lancer les demandes de subventions pour l'année 2022, dont les échéances se rapprochent.

PARC MULTISPORTS

Parc multisport

M VOISIN doit relancer AGORESPACE pour négocier la pose du filet complémentaire.

Aire de jeux

M. VOISIN doit confirmer au conseil les conditions et délais de réfection du sol de l'aire de jeux.

SITE INTERNET

M. FÉRÉ fera une formation samedi 20 novembre matin pour la prise en main de l'outil auprès des membres du groupe de travail.

AGGLO DE DREUX

Mme CARRÉ informe que les contrôles de bon fonctionnement des installations d'assainissement individuel de la commune seront effectués par le SPANC de l'Agglo début 2022.

Des informations vont être données dans le prochain numéro de l'Oréen ainsi que dans le bulletin municipal annuel.

Fin de séance : 21H05.